2024-42

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 08

présents : 5

votants : 6

L'an deux mille vingt-quatre
Le trente août
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/08/2024

PRÉSENTS :
MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

ABSENTS :
MMES/M. Florence MAURIN, Romane MINIOU, Fabien ARJAILLES.

PROCURATION :
M. Fabien ARJAILLES à Mme Marion CHOQUET.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Monsieur Roger RODRIGUEZ a été nommé pour remplir ces fonctions.

OBJET :
SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU – OPÉRATION N° 23-123 - D157 - RUE DE LA CLÉDETTE – RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DU POSTE « SALLE DES FÊTES »

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU
Projet : D157 – Rue de la Clédette - Renforcement électrique du Poste « SALLE DES FÊTES »
N° Opération : 23-123

Évaluation approximative des travaux :
- Travaux d'Éclairage Public 23-123-TEL-COR : 36 000,00 € TTC, soit 468,00 € TTC d'études
- Électricité 23-123-REN : 246 000,00 € TTC, soit 1 968,00 € TTC d'études
- Génie civil Télécom 23-123-TEL : 24 000,00 € TTC, soit 216,00 € TTC d'études

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet en cas de renoncement du fait de la commune.
Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'études seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 0 voix pour, 6 voix contre, 0 abstention)

➢ PREND ACTE du projet de travaux et de son évaluation approximative,

➢ DÉSAPPROUVE le lancement des études nécessaires à la définition du projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Roger RODRIGUEZ

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-JEAN-DE-VEDAS (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 05/09/2024
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en Mairie, le 03 OCT. 2024
⇨ Affiché le 03 OCT. 2024

COURRIER ARRIVÉ PRÉFECTURE
- 1 OCT. 2024
D.C.L.C.

Mme. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

territoire d'énergie
BARO - SMEG

DIAGNOSTIC

ELECTRICITE ☑
TELECOM ☑
ECLAIRAGE PUBLIC ☑

COMMUNE

Saint-Sauveur-Campricu

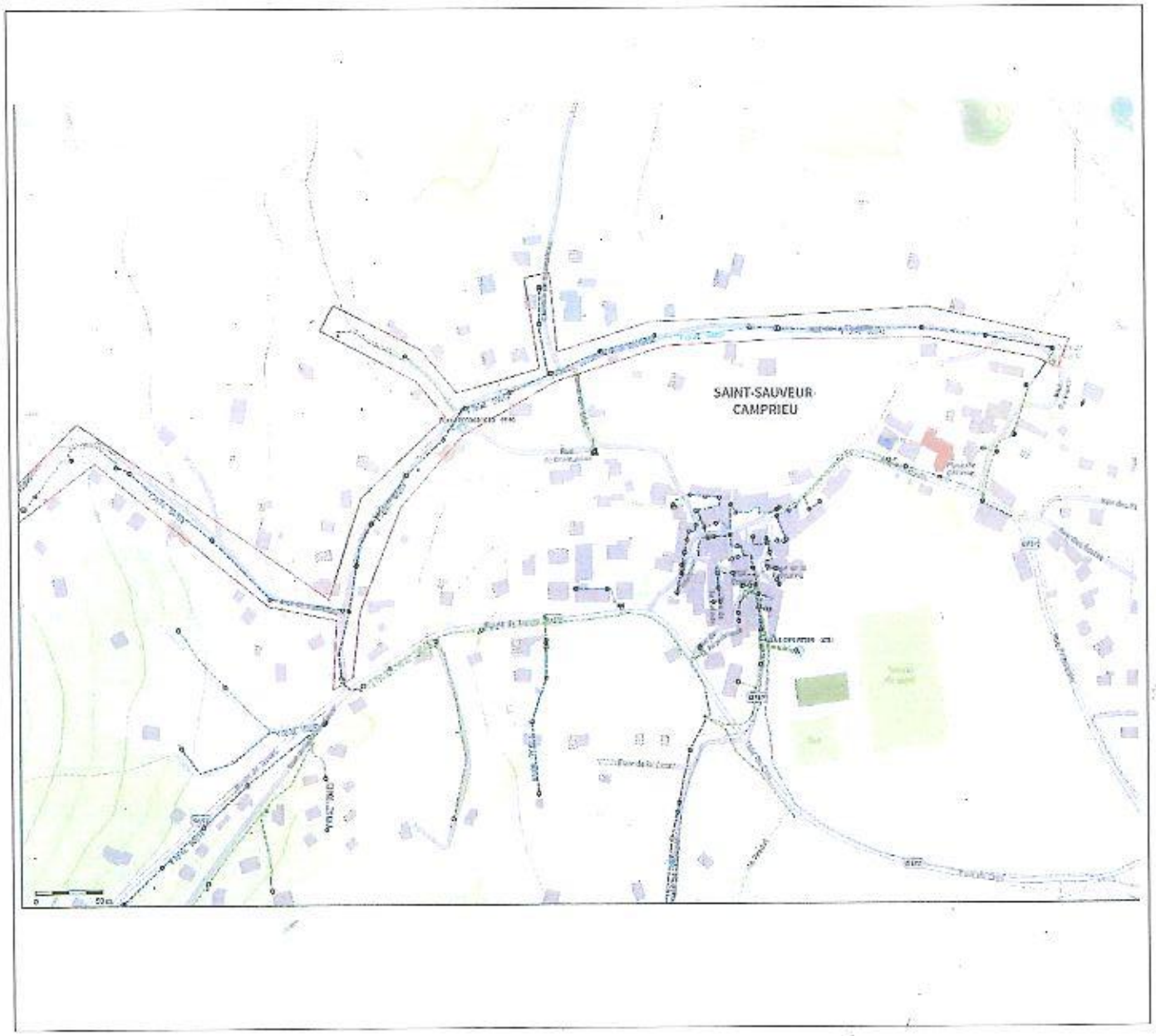
Identification de l'opération

Renforcement BT rue « Camps de l'Olm » et « La Croix Haute »

MAITRE D'ŒUVRE

I.G.E.A.D.T
INGENIEUR CONSEIL

Plan périmètre du projet :



23-123-TEP-COR

territoire d'énergie
GARD - SMEG

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT SAUVEUR CAMPRIEU - SECTEUR n°04N
D157 - Rue de la Cledette - Renforcement électrique du Poste "SALLE DES FÊTES" - Éclairage Public

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : **30 000,00 € HT** **36 000,00 € TTC (TVA 20%)**
Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : **390,00 € HT**

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles			Participation Collectivité
ECLAIRAGE PUBLIC (TEP) 2025 [DIPI] (1)	30 000,00 €	Syndicat	50,00 %	15 000,00 €	15 000,00 €
	30 000,00 €			**15 000,00 €**	**15 000,00 €**

(1) Montant maximum sous réserve de subvention allouée la même année à d'autres opérations d'éclairage public.
Les montants stipulés ne signifient pas que le Bureau syndical vous a attribué une subvention.

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	15 000,00 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**15 000,00 €**

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

23-123-REN

territoire d'énergie
GARD - SMEG

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT SAUVEUR CAMPRIEU - SECTEUR n°04N
D157 - Rue de la Cledette - Renforcement électrique du Poste "SALLE DES FÊTES"

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : **205 000,00 € HT** **246 000,00 € TTC (TVA 20%)**
Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : **1 640,00 € HT**

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles			Participation Collectivité
FACE AB/REN 2025 [DIPI]	205 000,00 €	FACE	80,00 %	164 000,00 €	0,00 €
		Syndicat	20,00 %	41 000,00 €	
	205 000,00 €			**205 000,00 €**	**0,00 €**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	0 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**0 €**

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

23-123-TEL

territoire d'énergie
GARD - SMEG

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT SAUVEUR CAMPRIEU - SECTEUR n°04N
D157 - Rue de la Cledette - Renforcement électrique du Poste "SALLE DES FÊTES" - GC Télécom

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : **20 000,00 € HT** **24 000,00 € TTC (TVA 20%)**
Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : **180,00 € HT**

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles
GENIE CIVIL TELECOM 2025 [DIPI]	0,00 €	
Hors subvention	20 000,00 €	
	20 000,00 €	**0,00 €**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	20 000,00 €
TVA (20 %) :	4 000,00 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**24 000,00 €**

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr